

CPJEPS

« ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE »

Sous réserve d'autorisation d'ouverture
par la DRAJES de Normandie

LE CPJEPS

Le **C**ertificat **P**rofessionnel de la **J**eunesse, de l'**É**ducation **P**opulaire et du **S**port est un diplôme de niveau 3 qui vise la formation d'un "Animateur d'activités et de vie quotidienne" (AAVQ). **N° RNCP : 32369**

OBJECTIFS

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe. Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil. Il conçoit et anime des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.

LES UNITÉS CAPITALISABLES

- UC1** : Participer au projet et à la vie de la structure
- UC2** : Animer les temps de vie quotidienne de groupes
- UC3** : Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4** : Animer des activités.

LES DE CETTE FORMATION

Possibilité de suivre la formation
en apprentissage.

Le rythme de l'alternance
(environ 2 jours/semaine aux CEMEA).
Pas de formation les mercredis
et les vacances scolaires.

Elle permet de se présenter au concours
d'animateur au sein de la Fonction
Publique Territoriale.

La personne titulaire du CPJEPS AAVQ
obtient l'UC4 du BPJEPS LTP.

CALENDRIER PREVISIONNEL

DATES

Du 29 Janvier 2024
Au 20 Décembre 2024

LIEU

Caen
Accessible aux personnes en
situation de handicap

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Fin des inscriptions :
29.12.2023

DURÉE

700 heures :
400h aux CEMEA
300h minimum en structure
professionnelle.

TAUX DE RÉUSSITE

Première promotion

RÉUNION D'INFORMATION

- 18h le 16.11.2023 à Hérouville-St-Clair
- 18h le 12.12.2023 à Hérouville-St-Clair

CONTACTS

CEMEA DE NORMANDIE
02.31.86.14.11
www.cemea-normandie.fr
contact.caen@cemea-normandie.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le CPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation. Suite au jury régional final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- **Déposer un dossier d'inscription complet**
(à retirer dans nos bureaux ou à télécharger sur notre site internet : www.cemea-normandie.fr)
- **Est fortement conseillé d'être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :**
PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST.
- **Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation**
Prise en charge par un employeur
Financement Région ou Pôle Emploi (D.E.)

€ COÛT DE LA FORMATION

- Frais de dossier : 50€ - (*demandeur d'emploi* : 25€)
- Coût pédagogique de la formation : 15€/heure
- Conditions Générales de Vente :
<https://cemea-formation.com/CGV/>

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Contrat d'apprentissage (CFA PSS)
- Contrat de professionnalisation
- Dispositif Pro-A
- Prise en charge par un OPCO
- Prise en charge par un employeur
- Financement Région ou Pôle Emploi (D.E.)

EMPLOI



Les activités de l'animateur CPJEPS peuvent s'exercer dans des structures relevant du secteur public (collectivités territoriales, établissements publics) et du secteur privé (associations, ...)



Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs pratiques, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Participer à une éducation critique aux médias et à l'information.
- Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturalité.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Notre conception de la formation :

- La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.
- La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.
- L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.
- La formation prend en compte les parcours des personnes; c'est un facteur de promotion sociale.
- La laïcité est une de nos références et de nos pratiques.
- La formation est un lieu du développement culturel.
- La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.